

Roissy, le 7 juillet

2015

## Apocalypse NAO



<p>Augmentation générale de 0,8 % à compter du juillet.</p>	<p><b>Si vous regardez bien nos revendications, nous avons demandé des mesures d'augmentations générales avec effet rétroactif au 1er janvier 2015, si la direction renoue avec les augmentations générales en réalité elle ne donne que 6 mois à 0,8%, mais surtout ce sont 6 mois de perte sèche du pouvoir d'achat.</b></p>
<p>Congés spéciaux : 1 jour supplémentaire concernant les congés décès.</p>	<p><b>Cela touche combien de personnes par an ? Cela ne coûte pas grand chose à la direction, sinon rien !!!!</b></p>
<p>Congés spéciaux : 1 journée pour la rentrée scolaire pour enfants de 3 à 12 ans.</p>	<p><b>C'est bien mais de rajouter des journées pour enfants malades, cela aurait été aussi bien</b></p>
<p>Ancienneté : 1 jour qui se déclenche au bout de 10 ans d'ancienneté</p>	<p><b>La direction n'a pas voulu descendre le nombre d'années d'ancienneté, estimant que 39 des salariés avaient les 10 ans.</b></p>

**SECTION SERVANTAGE**  
**SPASAF CFDT GROUPE AIR FRANCE**

Retraites : 3 mois de salaires d'indemnités de départ à la retraite	<b>C'est bien pour celui qui part, car avant pas grand chose, mais ne concerne pas beaucoup de personnes.</b>
Majoration des dimanches montée à 50 %	<b>Cela ne fait pas grand chose, la CFDT avait demandé qu'ils soient payés double.</b>
Une négociation sur la convention collective aéroportuaire en septembre	<b>Cette mesure fait partie des thématiques accessoires de la NAO, soit d'une application volontaire de la part de la direction, soit judiciaire, donc nous demandons d'engager sans délai, un calendrier de négociation.</b>

## Et **ZERO** sur le reste des revendications CFDT:

- **Transport**
- **Temps de trajet des terminaux**  
Trajet de 30 minutes aller et retour, qui est du travail effectif à prendre en compte, donc  
+ se garer en bas des terminaux  
+ ou un départ anticipé,  
+ ou un paiement
- **Harmonisation du panier repas**  
Actuellement 4 euros 65 (sachant que les salariés de nuit touchaient 10 euros 35, avant qu'ils perçoivent le paiement d'heures de nuit).

**Négociation d'accord sur le droit syndical**  
**Plan d'embauche**

**Ce CHANTAGE à la signature est inacceptable !!!!!**

Si certains syndicats découvrent aujourd'hui que les salariés ont des droits pour ces NAO c'est au **quotidien** que la CFDT **se bat** pour des mesures salariales comme le 13<sup>ème</sup> mois obtenus dans des Nao **justement pour ceux qui l'aurait oublié.**

C'est Au quotidien sur les conditions de travail et en interpellant l'inspection du

**SECTION SERVANTAGE**  
**SPASAF CFDT GROUPE AIR FRANCE**

travail.

**Mais cette bataille l'a CFDT l'a menée seule,**

Alors que d'autres OS étaient beaucoup plus pressés de signer **que de se battre pour un collectif** et aujourd'hui par des débrayages les mêmes veulent « montrer » qu'il aurait changés ?????

Si nous nous réjouissons que Fo rejoint les revendications de la CFDT, nous demandons quand même à voir , le fond de cette démarche.

